

## > LES BÂTIMENTS PUBLICS SE METTENT AU VERT

EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR.

Le projet transfrontalier Pays-EcoGétiques cible l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics. Une démarche durable qui se veut exemplaire pour l'ensemble du territoire.

Lancé en 2019, le projet Pays-EcoGétiques, cofinancé par le Fonds européen FEDER à travers le programme Interreg ALCOTRA de l'Union européenne, vise à grandement améliorer la performance énergétique des bâtiments publics grâce à l'utilisation d'éco-matériaux et de techniques éprouvées qui recourent, en partie, à des ressources locales. 168 administrations des Alpes-Maritimes ainsi que des provinces de Cuneo et d'Imperia en Italie sont concernées par cette initiative de coopération transfrontalière, qui dispose d'une enveloppe de 6,7 millions d'euros. Le programme novateur fait partie du Plan Intégré Territorial Pays-Sages, et regroupe plusieurs partenaires institutionnels, parmi lesquels la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Depuis le lancement de Pays-EcoGétiques, plusieurs opérations énergétiques innovantes et remarquables ont été menées à travers le territoire. Celles-ci ont permis de diminuer l'impact environnemental de bâtiments publics et le coût de leurs factures énergétiques, qui constitue bien souvent le second poste de dépenses des collectivités. Au-delà, la réflexion menée et les opérations lancées encouragent les autres collectivités à suivre le même exemple. Un effet vertueux qui s'étend à l'international, grâce à plusieurs publications scientifiques liées au programme et publiées dans des journaux spécialisés à l'étranger.

### UN IMPORTANT LEVIER ÉCONOMIQUE

L'action sur l'énergie permet aussi de contribuer à la compétitivité et l'attractivité du bassin transfrontalier, de stimuler l'économie locale et de créer des emplois. Grâce aux chantiers lancés, des entreprises et artisans azuréens liés aux bâtiment et travaux publics (BTP) sont en effet sollicités. A l'image de Damien Dubreu, gérant d'A.J. Toit à Grasse, qui intervient régulièrement pour la pose de panneaux photovoltaïques sur des chantiers publics, « la source d'électricité la plus écologique, et parfaitement adaptée à l'ensoleillement de la région », confie ce passionné d'écologie. Et d'ajouter : « les panneaux photovoltaïques installés sur les toits d'édifices permettent d'avoir un moindre impact environnemental. Ils ont une durée de vie de trente à quarante ans, et permettent de réguler la consommation d'électricité grâce à des systèmes de monitoring et de pilotage de charge que l'on met en place ». Autre maître-artisan

régulièrement sollicitée, Laure Hermet est une spécialiste reconnue d'une technique naturelle qui connaît aujourd'hui un véritable regain d'intérêt : les patines traditionnelles à la chaux. « La chaux laisse les murs d'un édifice respirer, elle permet à l'eau de s'évacuer quand il pleut, et perdure dans le temps », souligne la professionnelle antiboise, qui prépare sa chaux selon les techniques ancestrales des fresques pompéiennes, « avec de la poudre de marbre, des pigments naturels et sans aucun additif ».

### LE BÂTIMENT DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT, EN TOUT POINT EXEMPLAIRE

Une transition énergétique à laquelle participe pleinement la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur comme en témoigne la réalisation de son siège à Saint-Laurent-du-Var. Érigé sur le site d'une ancienne ferme, l'édifice, d'un coût de 6,5 millions d'euros, est l'œuvre des architectes azuréens Jean-Philippe Cabane et Claude

Tartar, et dévoile une architecture moderne et, surtout, exemplaire. Détenteur du label « or » décerné par l'organisme « Bâtiments durables méditerranéens », ce bâtiment ne consomme ainsi que 15 Kwh/m<sup>2</sup>/an, soit le dixième de la consommation d'un immeuble similaire ! Cette performance énergétique est rendue possible grâce à un ensemble de solutions efficaces mises en œuvre. L'omniprésence du verre tout d'abord, qui, combiné à un innovant rideau de brise-soleil doté de détecteurs de luminosité, privilégie la lumière naturelle et évite le recours à un éclairage artificiel coûteux. Également, un système performant de pompe à chaleur « eau-eau », beaucoup plus efficace et économe qu'un système « air-air », utilise l'eau de la nappe phréatique dont la température de 17° est pratiquement toujours constante, quelle

que soit la saison. Façade protégée par un mur végétal à feuilles caduques pour limiter le recours à la climatisation, isolation soignée, ventilation nocturne automatique, ossature en béton, bardage minéral, panneaux solaires sur le toit... autant de techniques et systèmes de constructions durables utilisés avec un grand souci du détail. Pour une efficacité maximale, l'ensemble du système pour réduire les consommations d'énergie est géré par un centre technique dit intelligent. Au-delà, tous les usagers du bâtiment ont été formés aux gestes d'économies d'énergie. D'autres ouvrages exemplaires émaillent le territoire, comme le siège social de la CCI Nice Côte d'Azur à Nice, la Base nautique de Ponteil à Antibes, la crèche Arman à Vence, le lycée Auguste Renoir à Cagnes-sur-Mer, ou encore, la Ferme Bermond à Valbonne. Autant de réalisations « vertes » qui pensent l'éco-énergie comme un facteur de la prospérité de demain.

